L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 30 MARS 1881. 54me Année.

BUSHOP & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 30 MARS 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La., second Class Matter.

Le Chemin de fer interocéanique de Tehuantepec.

Pour qu'on ne s'y méprenne pas, nous nous hâtons de dire qu'il ne s'agit pas ici du projet du capitaine Eads, mais bien du projet de chemin de fer ordinaire qui se construit en ce moment à travers l'isthme de Tehuantepec et dont les entrepreneurs n'ont d'autre prétention que celle de fournir une voie rapide de transport pour le thé et les voyageurs du Golfe du Mexique à la mer Pacifique. Comme il est certain que cette entreprise, qui ne doit pas coûter plus de six ou sept millions de piastres, s'accomplira, il est intéressant de passer en revue les antécédents historiques très variés qui le concernent.

De tout temps, depuis la conquête du Mexique par les Espagnols, il avait été question d'ouvrir une communication entre les deux océans. Cortez y avait pensé déjà. Mais alors, et plus de deux siècles après, l'idée ne pouvait s'appliquer qu'à un canal ou à un chemin de fer; les chemins de fer étant alors inconnus. Plusieurs expéditions furent faites pour reconnaître le pays et pour chercher un meilleur port que le port de Vera Cruz. En 1630, les citoyens d'Oaxaca présentèrent une pétition au vice-roi du Mexique, pour obtenir qu'un port destiné fût établi à l'embouchure du Coatzacoalcos. Ils demandèrent en outre qu'un canal ou qu'un grand chemin fût construit à travers l'isthme. Un ingénieur civil de l'époque déclara, dans un rapport au vice-roi, que l'œuvre ne présentait pas de sérieuses difficultés. On préféra cet itinéraire à celui du Nicaragua et de Panama.

En 1824, trois ans après que le Mexique fut devenu une république indépendante, le gouvernement général et l'Etat de Vera Cruz envoyèrent deux expéditions pour étudier la ligne de l'isthme entre le Coatzacoalcos et Tehuantepec, et deux rapports furent faits, tous deux concluant à la possibilité de l'œuvre.

En 1842, le gén. Santa Anna, président du Mexique, concéda à Don José de Garay, citoyen de la république, le droit de construire, par l'isthme de Tehuantepec, une voie de communication entre l'Atlantique et le Pacifique. Plusieurs délais furent accordés pour le commencement des travaux. Les fonds manquaient selon toute apparence. En 1848, James Buchanan, qui était alors secrétaire d'Etat à Washington, fit offrir, lors des négociations pour le traité de Guadeloupe Hidalgo, par M. Nicholas P. Trist, commissaire des Etats-Unis, une somme pouvant s'élever, le cas échéant, jusqu'à 30 millions de piastres, pourvu que le transit de l'isthme fût assuré aux Etats-Unis par une stipulation spéciale dans le traité. Cela prouve l'importance attachée en tout temps à l'acquisition de ce droit de passage. Les Mexicains refusèrent par la raison que la concession avait été faite déjà à un de leurs concitoyens.

Quelques mois après, Don José de Garay, qui ne pouvait former une compagnie, transféra sa concession à MM. Manning et McIntosh, citoyens de la Grande Bretagne. Ces derniers, aussi dépourvus de moyens pécuniaires que Garay lui-même, cédèrent leur droit à un citoyen des Etats-Unis, un nommé Peter Hargous.

En décembre, 1850, une commission scientifique, débarqua dans l'Isthme et commença des travaux d'exploration ayant pour objet la construction d'un chemin de fer interocéanique. Cela se fit au nom de la compagnie du chemin de fer de Tehuantepec qui s'était formée à la Nlle-Orléans avec le consentement de Peter Hargous. En 1851, le congrès mexicain déclara nulles toutes les conventions passées jusqu'alors et accorda le contrat à une compagnie mixte, composée de mexicains et de citoyens des Etats-Unis. A. G. Sloo en était le président et le directeur tout à la fois.

En 1856, le président du Mexique reconnut F. de Falconet, sujet britannique, comme l'unique possesseur de la concession faite à la compagnie mixte, et sela pour garantir une restitution de $600,000, somme que Falconet avait avancée au Mexique pour le compte de la compagnie. Deux ans plus tard, le président du Mexique annula le contrat avec Sloo et Commerford accorda le droit de passage pour un chemin de fer à la compagnie Louisianaise de Tehuantepec. En 1866, l'Empereur Maximilien étendit le temps de la concession faite par la république mexicaine à la compagnie de la Louisiane. Toutes ces concessions furent annulées par Juarez qui en 1867 accorda finalement à Emile Langre le droit de construire une voie de communication à travers l'Isthme.

En 1868, l'assemblée générale du Vermont passa une loi établissant l'incorporation de la compagnie de Tehuantepec, à laquelle Emile Langre transféra son droit un an après. En 1870, le Congrès mexicain concéda à la dite compagnie le droit de creuser un canal. Tous ces privilèges et autres que le Congrès mexicain avait accordés furent rappelés pour non exécution de conditions, et en octobre 1878 une demande fut adressée au gouvernement mexicain par Edward Learned du Massachusetts, pour construire un chemin de fer à travers l'Isthme. En juin 1879, le Congrès mexicain accorda formellement la demande, et dans le mois de novembre suivant, la compagnie du chemin de fer de Tehuantepec fut organisée, sous la loi générale de l'Etat du Massachusetts relative aux chemins de fer, et Edward Learned fut élu président.

Cette compagnie a son siége à New-York, et elle est maintenant engagée dans une œuvre que Fernand Cortez avait projetée 350 ans auparavant. L'étendue en sera de 130 milles. Comme pour cette fois la compagnie a beaucoup de fonds à sa disposition, il n'est pas permis de douter de son succès. On [illegible] même que ce chemin de fer, qui n'a à un si haut point notre ville, [illegible] dans deux ou quinze mois. Le lien de la route est déjà construit. Des navires de la Nlle-Orléans partent, de temps à autre, pour porter au dépôt de Coatzalcoalcos des rails et d'autres matériaux, des outils et des approvisionnements de tout genre. Les dernières nouvelles disent que très de manœuvres travailleurs de la compagnie en a maintenant 5000 à son service et qu'elle ne rencontre pas plus d'obstacles de la part des indigènes qu'elle n'en a rencontré de la part du gouvernement. En conséquence ses travaux progressent régulièrement, quotidiennement et rapidement. Nous pensons donc que la Nlle-Orléans peut compter avec certitude que l'agrandissement de ses relations avec le Mexique ne fera que la propagation de son influence dans ce pays. La région, qui s'étend du Coatzalcoacos à Tehuantepec sur les côtes de la baie de Ventosa, est fort riche en minéraux et en végétaux, et nous ne doutons pas qu'elle ne devienne pour nous des sources fécondes d'échanges.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous sommes heureux d'apprendre par les journaux de Chicago que la troupe d'opéra de M. de Beauplan obtient beaucoup de succès dans cette ville. Nos confrères de la *Tribune*, du *Times* et de l'*Inter-Ocean* font de grands éloges des principaux sujets et de l'ensemble de la compagnie, et ils se félicitent de la perspective que leur offre M. de Beauplan pour l'année prochaine. Il compte, comme il nous l'a annoncé ici, partager la saison de dix mois 1881-82 entre la Nouvelle-Orléans, Chicago et New-York, et inaugurer dans les villes du Nord l'idée des compagnies d'ensemble bien constituées pour remplacer les troupes nomades à étoiles, qui laissent tant à désirer sous tous les rapports. Nous espérons avoir prochainement des nouvelles définitives de notre directeur sur la réalisation de son plan.

La compagnie dramatique redoutée jouait l'*Assommoir*, la pièce tirée du roman Zola qui donne une idée de la nouvelle école naturaliste et qui a excité partout une si vive curiosité.

GRAND OPERA HOUSE.—Salvini doit jouer ce soir, et pour cette seule fois, *Hamlet*, et jeudi *La Mort Civile*, drame italien très émouvant, dans lequel le grand artiste a créé, à sa dernière visite ici, une profonde impression. Il nous fera ces adieux samedi en matinée dans *Othello*.

GRAND OPERA HOUSE.—La comédie intitulée The Gar'ner a été redonnée hier soir et obtenue de costume a été fort goûté du public. On redonnera la même pièce aujourd'hui en matinée. Pour la représentation du soir, on nous promet la belle tragédie de Hamlet avec M. Salvini dans le rôle de Hamlet.

Soirée musicale.—Une soirée musicale doit être donnée vendredi prochain en l'honneur du violoniste bridéliste Maurice Dangremont, chez M. et Mme Von Moyenberg, rue Thalie.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui, la matinée sera occupée par la troupe de M. Anderson, qui jouera une comédie, mais la soirée est réservée à la petite actrice favorite qui paraîtra dans "Evadne". Jeudi, on représentera le "Hunchback", où Mary Anderson remplit un de ses meilleurs rôles.

THÉATRE DE CHARLES.—La fin de l'engagement de Seeman, le magicien, approche, et les curieux ne dureront pas toujours. Nous en avertissons le public amateur du merveilleux et amateur aussi des sous qui ne veut pas que le prix des billets d'entrée au théâtre.

Les principaux télégrammes ont été distribués hier soir à :

Jos. B. Kennar, 48 rue Esplanade, une robe de chambre en soie gros grain ;

Mlle M. Fredenhagen, 205 rue Canal, une robe élégante en soie gros grain ;

Mme Mart, 127 rue St-Pierre, une montre en or pour dame ;

Geo Jos Connel, 434 rue Carondelet, un service argent chinois et plateau.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE sur la cause de l'altération spontanée de sucres bruts de canne.

NOTE DE M. U. GAYON.

"On observe, en général, dans les sucres bruts de canne abandonnés à eux-mêmes, la transformation d'une partie de leur sucre cristallisable en sucre réducteur. J'ai fait voir que cette altération favorisée par la chaleur et par l'humidité paraît être à une fermentation.

"Depuis lors j'ai publié diverses observations (*Comptes rendus de l'Académie*, séance du 9 septembre 1878 ; *Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 2e série, t. II, p. 26 et 30, et t. III, p. 25), qui établissent que le sucre réducteur dont il s'agit, inactif sur la lumière polarisée, est décomposable en glucose proprement dit et en lévulose. J'ai prouvé, en outre, que la formation du sucre interverti est toujours précédée de celle de glucose inactif. M. Horsin Déon a confirmé et justifié ce dernier résultat.

"De nouvelles recherches me semblent démontrer que l'altération spontanée des sucres bruts de canne est bien une véritable fermentation. En voici les principales preuves :

"1° Tous les sucres de canne que j'ai examinés au microscope ont présenté des organismes de la nature des levures alcooliques, des torulas ou des mucédinacées ; les sucres colorés et riches en eau, glucose et matières azotées en renferment plus que les sucres blancs et secs.

"2° La chaleur et l'humidité augmentent le nombre et la jeunesse des cellules végétales, tandis que le même temps qu'elles favorisent la production du sucre réducteur.

"3° Les sucres très riches en glucose contiennent du ferment inversif, précipitable par l'alcool et jouissant des mêmes propriétés que le ferment inversif de la levûre de bière.

"4° Les agents antifermentescibles, neutres, empêchent la transformation du sucre et le développement des organismes microscopiques.

"Ce dernier fait étant une confirmation précise des premiers, je rapporterai une de mes expériences.

"Le 11 décembre 1879, je mets à la température constante de 40o des flacons scellés contenant :

No 1, 100 gr. sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc eau distillée.

No 2, 100 gr. sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée de sucre candi.

No 3, 100 gr. sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée d'acétate de soude.

No 4, 100 gr. sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée d'acétate de potasse.

No 5 100gr sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée de chloral hydraté.

No 6. 100gr sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée de borax.

No 7. 100gr sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée de bisulfite de chaux.

No 8. 100gr sucre brut de canne à 2, 89 pour 100 de glucose x 5oc solution concentrée d'acide salfureux.

"Ces divers agents sont connus pour leurs propriétés antiseptiques ou antifermentescibles.

"Les 17 et 18 janvier 1880, c'est-à-dire après plus d'un mois de séjour à l'étuve, les sucres sont analysés, et j'obtiens :

SUCRE CRISTALLISABLE

n° 1.	n° 2.	n° 3.	n° 4.	n° 5.	n° 6.	n° 7.	n° 8
85,14	90,24	89,14	89,04	77,46	81,77	66,51	

GLUCOSE

6,98	3,09	3,49	3,86	4,25	6,55	10,86	16,06

"L'acide sulfureux et le bisulfite de chaux ont produit une quantité notable de glucose, sont par leur acidité propre, soit par la formation d'un peu d'acide sulfurique.

"Le borax n'a pas exercé son action antifermentescible, mais il a donné un résultat curieux à un autre point de vue ; il a diminué l'action du sucre sur la lumière polarisée, tandis qu'il exalte d'ordinaire cette propriété.

"Les sels de soude et de potasse, le chloral hydraté, qui n'agissent que sur les ferments organisés, ont empêché le développement de ces derniers, sans arrêter l'action du ferment soluble préexistant.

"Le salicylate de soude, qui, au contraire, paralyse à la fois la vie des ferments organisés et l'action des ferments solubles, a maintenu le sucre dans son état primitif.

"Ces ensemble de faits, prouve donc que les organismes contenus dans le sucre brut de canne, en se multipliant, produisent du ferment inversif. Ce dernier transforme alors le sucre cristallisable en sucre réducteur. Jusqu'à 10 ou 12 pour 100, le sucre réducteur est inactif ; mais au-delà de 12 pour 100, ce qui arrive rarement, il a pouvoir rotatoire inverse. Dans l'intervalle augmente avec le degré d'altération du sucre brut.

"On remarquera que ces résultats peuvent conduire à des conséquences pratiques de la plus grande importance, soit dans la fabrication, soit dans le transport ou la conservation des sucres bruts de canne. On sait, en effet, que les sulfureux ou le bisulfite de chaux pour empêcher l'altération du jus de la canne à sucre ; mais il semble que ces agents soient plus avantageusement remplacés par le salicylate de soude ou les acétates de potasse ou de soude.

(*Journal des Fabricants de Sucre.*)

Nouvelles Télégraphiques.

La politique de M. Gambetta.

Paris, 26 mars.—Au banquet donné hier à M. Gambetta par l'Union des Syndicats du commerce et de l'industrie, 600 personnes étaient présentes et 120 Sociétés étaient représentées. MM. M. Tirard, ministre du commerce, et Cochery, ministre des postes et télégraphes.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Gambetta a dit qu'il espérait que le temps viendrait bientôt où les nouvelles entreprises qui tendent à affaiblir l'autorité constitutionnelle du président Grévy auraient un terme. "Le jour approche, a-t-il dit, où la Chambre sera libre de choisir ses hommes et ses idées, et où le pays décidera que les tergiversations déconcertées contre lesquelles nous luttons doivent cesser, de donner pour consommement à la démocratie les libertés publiques." [Applaudissements frénétiques.]

Paris, 26 mars.—Une regrettable incident s'est produit pendant le banquet. Les représentants de la presse, venus pour rendre compte du discours de M. Gambetta, avaient été relégués dans une chambre obscure du premier étage, où il était presque impossible d'entendre. Plusieurs reporters ayant voulu pénétrer dans la salle du banquet, il en est résulté une bousculade, et quelque temps s'est écoulé avant que l'ordre fut rétabli.

La catastrophe de Nice.

Paris, 26 mars.—On a publié une liste partielle des personnes qui ont péri dans l'incendie de Nice. Parmi les noms publiés figurent ceux d'un savant allemand, le Dr Arendt Schelling, et d'une dame McQuay que l'on dit être Anglaise.

Tout Nice est en deuil. La population entière assistait hier aux funérailles des victimes. Le maire, M. Berriglione, a fait un émotion un discours dans lequel il a remercié les soldats et les pompiers pour la bravoure qu'ils avaient montrée lors de la catastrophe.

On a trouvé sous les ruines de nouveaux cadavres. Le nombre des victimes dépassera probablement la centaine. Quelques-uns des cadavres sont affreusement défigurés.

Numéraire pour New-York.

Londres, 26 mars—Le steamer "Wieland" a embarqué au Havre $400,000 en numéraire pour New York.

"L'Economiste" dit que de nouvelles expéditions se feront probablement de France pour New York.

ALLEMAGNE.

Le budget au Reichstag.

Londres, 26 mars—Une dépêche de Berlin annonce qu'hier au Reichstag, le budget a subi la troisième lecture. Le montant des recettes pour l'année nouvelle sera de 592,936,554 marcs ; ordinaires 511,652,031 marcs ; recettes supplémentaires 81,304,493 marcs ; les sommes payées par les différents Etats fédéraux s'élèveront à 103,288,523 marcs.

RUSSIE.

L'attentat du 18 mars.

Saint-Pétersbourg, 26 mars—La première mise à exécution de la loi révisée sur la presse russe va être faite. L'auteur de l'article du journal "Vedomosti" accusant l'administration d'imprévoyance, de vol et d'avoir fait cause commune avec les illusions si longuement entretenues qui ont conduit à l'assassinat du tsar, a été invité par ordre du ministre de l'intérieur à paraître devant un juge.

—On mande de Washington :

M. R. R. Hitt, que beaucoup des Newyorkais qui ont visité Paris ces cinq ou six dernières années ont eu le plaisir de connaître comme l'excellent secrétaire de la légation en cette ville sous MM. Washburne et Noyes, va succéder la place d'assistant-secrétaire d'Etat, qu'il remplissement en remerre de remplir. C'est un homme versé dans la littérature française, doué de nombreux talents et rompu aux fonctions diplomatiques. Avant d'aller à Paris, il a longtemps résidé à Washington et donné fréquemment ses plus habiles hommes publics, ce qui est un grand avantage dans le poste qu'il va occuper.

Obsèques du sapeur-pompier Havard.

Annoncé par tous les journaux du matin, l'enterrement du sapeur-pompier Havard, victime de son courage dans l'incendie des magasins du Printemps, a eu lieu aujourd'hui à onze heures. Le lieu de la réunion était le Val-de-Grâce. A l'heure fixée, une foule énorme encombrait les rues voisines de l'hôpital militaire. Dans la cour, devant la chapelle, se trouvait un corbillard de 5e classe, décoré de couronnes de drapeaux, gracieusement offerts par M. Chevallier, directeur des pompes funèbres.

On remarque beaucoup M. H. Rochefort, à la tête de la rédaction de l'*Intransigeant*. A côté de lui, une femme, sans doute a été dite par l'assistance de Théophile Gautier, à laquelle ont assisté MM. Constans, ministre de l'intérieur ; Hérold, préfet de la Seine ; Andrieux, préfet de police ; Vergniaud, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; Caubet, chef de la police municipale ; le général Lambert, commandant la place ; le colonel Paris et tous les officiers du régiment de sapeurs-pompiers. Seul, M. Sigismond Lacroix, président du conseil municipal, accompagné de quelques collègues, manifeste bruyamment sa répugnance à assister à l'office. M. Caubet dit à l'illustre auteur du projet de réorganisation de la commune qu'il ne s'agit que d'une question de convenances. "M. Constans et M. Hérold ne sont pas plus cléricaux que vous et cependant ils occupent les places qui leur ont été réservées, ajoute M. Caubet.—Allons soit, je veux bien y entrer, mais je ne veux pas toucher à l'eau bénite, comme XXX.....vient de le faire." Et M. Sigismond Lacroix entra dans la chapelle affectant de ne pas vouloir se découvrir.

A midi, le cortège se forma dans la cour, et huit pompiers s'emparèrent du cercueil qu'ils ne voulurent point céder au corbillard. Derrière le cercueil venaient seize autres pompiers chargés de relever les porteurs. Puis le colonel Paris, les officiers et plus de cinq cents pompiers. MM. Constans, Hérold et Andrieux ont également accompagné le corps jusqu'au cimetière Montparnasse. Une foule nombreuse suivait le cortège, et faisait la haie. Arrivé au cimetière le corps fut déposé dans un caveau provisoire municipal près du lieu où fut récemment inhumé l'ambassadeur du Japon.

M. le colonel Paris se tournant vers M. Constans, a ensuite prononcé un discours exaltant le courage professionnel du régiment des pompiers, ce qui est d'ailleurs parfaitement juste. Toutefois il y a lieu de ne pas approuver le chef du régiment des pompiers lorsqu'il a dit que "la France républicaine pouvait compter sur le dévouement jusqu'à la mort et jusqu'au dernier des sapeurs-pompiers." Le colonel a ajouté cette phrase étrange dans la bouche d'un soldat : "La présence de tant d'hommes éminents aux obsèques d'un humble a chacun d'eux serviteur de la patrie vous prouve bien, chers camarades, qu'il n'y a plus en France de noblesse qui puisse prévaloir contre la noblesse du sentiment du devoir accompli et de l'honneur." Les pompiers ayant été institués exclusivement pour éteindre les incendies et protéger vivantes, si faire se peut, les victimes aux dévouement, on ne voit pas bien clairement ce que la France républicaine avait à faire en cette occasion. Le discours terminé, il a été jeté tout haut que le colonel Paris serait bientôt général.

Après le colonel, le général Lambert, commandant la place, a remercié MM. Constans, Hérold et Andrieux de s'être dérangés de si loin. M. Sigismond Lacroix a dit quelques paroles plaines de tact au nom de la ville de Paris; M. Constans a répondu d'une voix si basse que personne n'a pu rien entendre et un sous-off de la Seguine des sapeurs-pompiers a demandé une pension pour un sapeur blessé.

Ainsi, on le voit, la mort si triste et si regrettable d'un malheureux pompier n'a donné lieu qu'à une manifestation politique de la part de l'autorité militaire et civile.

—Victor Hugo a dit un bien joli mot :

Comme on lui expliquait certaine détails de la fête qui lui a été offerte, de que l'un de ces témoignages lui disait avec chaleur :

—Ici nous aurons des larmes, là des fleurs, plus loin des couronnes d'immortelles.....

Vous aurez l'air de faire la répétition générale de mon enterrement.

Attitude du Clergé.

Nous avons trouvé dans la *Défense* une note significative qui montre que l'épiscopat français commence à se préoccuper de la situation qui lui est faite par l'audace abusive des ultramontains laïques et recours à l'arbitrage suprême du saint-père dont l'auteur et elle-même a subi des atteintes dans cette affaire. L'entretien a roulé sur le maintien du nonce à Paris : on verra que Léon XIII a donné dans ce sens, les assurances les plus formelles. Voici la note que la *Défense*, dont on connaît les relations avec le Saint-Siège, reçoit de Rome sur ce grave sujet :

"Le cardinal de Bonnechose, depuis son arrivée à Rome, a eu plusieurs entrevues avec le Léon XIII a donné dans ce sens, les assurances les plus formelles. Voici la note que la *Défense*, dont on connaît les relations avec le Saint-Siège, reçoit de Rome sur ce grave sujet :

"Le cardinal de Bonnechose, depuis son arrivée à Rome, a eu plusieurs entrevues avec le Saint-Père et avec le cardinal Jacobini. Il a assuré le souverain pontife de la satisfaction profonde que l'épiscopat français a toujours éprouvé de la politique si prudente et si habile du Saint-Siège à l'égard du gouvernement français.

"Nous savons que l'éminent cardinal a exprimé au saint-père le vif désir des évêques de France et de la grande majorité des catholiques de voir maintenu à son poste le nonce pontifical, qui a su si bien se placer au-dessus de ce qui a hors des partis, comme il convient au représentant du Saint-Siège. Le cardinal de Bonnechose a reçu l'assurance que Mgr Czacki jouissait de la pleine confiance du Saint-Siège et que cette confiance n'avait fait qu'augmenter à la suite des attaques, dictées par l'esprit de parti dont le nonce a été récemment l'objet."

Ainsi, les deux partis sont nettement en présence d'un côté, les ultramontains laïques précédés ou suivis par l'évêque d'Angers; de l'autre, la majorité de l'épiscopat français, représenté par le cardinal de Bonnechose, et le pape qui a cru la situation assez grave pour relever le débat.

Plusieurs prélats français sont en ce moment à Rome : ce sont le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, M. de la Bouillerie, coadjuteur avec future vacance du cardinal de Bordeaux, M. Merpot, évêque d'Agen, M. Caragnol, évêque de Perpignan, M. Varinard, évêque de Tarentaise, M. Billard, le nouvel évêque de Carcassonne.

Un souvenir de 1852.

Le *Français* nous fournit un intéressant détail sur la carrière diplomatique de M. Drouyn de Lhuys. Il s'agit du rôle que joua ce diplomate après de Napoléon III, lors du mariage de ce dernier avec Mlle de Montijo.

Bien qu'il connut le projet, M. Drouyn de Lhuys prit sur lui d'adresser à l'empereur une lettre où il exposait les inconvénients de ce mariage. Napoléon III répondit à son ministre que ce projet n'était point sérieux, qu'il y avait renoncé. A trois mois de là, le mariage fut officiellement annoncé. M. Drouyn de Lhuys donna sa démission, mais il la retira presque aussitôt et n'en fut pas moins la future impératrice :

"M. Drouyn de Lhuys, attaché à l'ambassade d'Espagne quand le marquis d'Harcourt et le comte de Rayneval étaient ambassadeurs à Madrid, avait beaucoup connu Mme et Mlle de Montijo.

A peine introduit, il fut accueilli par ces mots :

—Eh bien ! monsieur, on me dit que vous vous opposez à mon mariage ?

—Qui vous a dit cela ?

—L'empereur ; il m'a montré votre lettre.

—Mademoiselle, l'empereur a fait là une mauvaise action, et je vous charge de le lui dire.

—Oh ! du reste, reprit Mlle de Montijo, vous avez raison ; j'ai fait tout le monde pour désourser ; ses ministres, l'empereur de mariage : il lui fallait un mariage princier ; je n'ai pas réussi.

—Alors, mademoiselle, nous avons fait tous les deux ce que nous avons pu. Que vous avez ? Prenons-en résolument notre parti."

—On annonce que M. Gambetta, invité à la distribution des prix du concours régional de Cahors, vient de faire annoncer qu'il acceptait cette invitation, et qu'il se rendrait à Cahors en compagnie du ministre de l'intérieur et du ministre de l'agriculture. Un hymne intitulé "*Gambetta !*" est en ce moment en répétition, et doit être chanté par l'orphéon de Cahors, au moment de l'arrivée de M. Gambetta.

—Curieuse note du "National"

"On s'entretient ici de l'accident qui a marqué la soirée d'aujourd'hui, c'est-à-dire la promenade des deux présidents dans les salons de l'Elysée.

"Cette entrevue publique met fin aux bruits d'antagonisme qui ont circulé un instant, et on considère comme une mystification la publication d'un prétendu procès-verbal de l'entretien des deux présidents."

Le duc de Montebello.—On lit

dans un journal de Paris :

Les familles bonapartistes vont bien.

Le gendre et la fille du duc de Persigny, M. et Mme Friedmann, vont passer en cour d'assises pour faux ; le neveu de Noyan été mêlé à un drame mystérieux dont il n'est pas sorti intact ; aujourd'hui le duc Causses de Montebello quitte Paris en laissant dans les larmes tous une population de créanciers.

Les journaux qui recrutent leur clientèle dans le beau monde—on n'en jamais trahi que par les mens !—laissaient que le ménage Montebello ressemblait au ménage du comte de Hau, de la "Princesse de Bagdad" : même l'intervention de ministériels et richissime Nouvady, c'est-à-dire qu'après avoir vécu de leurs revenus, le duc et la duchesse avaient mangé leur capital, et qu'après avoir mangé leur capital ils ont contracté des dettes considérables, dont il leur est impossible de s'acquitter. Dans le monde bonapartiste, on sait la faillite ; dans le monde élégant, c'est la banqueroute.

Et disparaissant, les jeunes époux ont abandonné valets, filles de chambre, cochers, palfreniers, gâte-sauces, etc. La maison reste abandonnée sans argent et sans direction. Ils ont aussi laissé leurs enfants aux bons soins des domestiques. C'est une fuite, et une vilaine fuite. M. et Mme de Montebello ne sont pas seulement des débiteurs insolvables et introuvables, ils sont une mère et un père totalement dépourvus d'entrailles.

—Mme Le Tellier, fille du général Alexandre Dam à Davout, à la Fallet-rie, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Grenoble, où elle vivait retirée auprès de son fils, qui colla-bore, depuis plusieurs années, au *Courrier de Dauphiné*.

Veuve d'un ancien directeur des postes distinction indirecte, dont le père fut, au siècle dernier, grand référendaire de France pour le comté de Sézanne, Mme Le Tellier était la nièce du célèbre remanicier et la tante d'Alexandre Dumas, membre de l'Académie française.

Camille Le Tellier était une des plus anciennes du Soissonnais, où elle a contracté par ses alliances aux plus honorables maisons du pays.

—Une anecdote qui démontre quels sont les sentiments d'Alexandre III pour la France :

Pendant la guerre franco-allemande, il interdit absolument l'usage de la langue allemande dans son entourage et il n'autorisa permis de parler que la reine et la française.

Un jour, le czar, son père, à qui on avait appris cette mesure, écrivit à son fils :

—Qui m'empêche moi-même (soulignez moi-même) de parler en allemand et qui lui tordant cette phrase.

—Pour prouver aux idiots que Paris est comptable avec la République, le gouvernement va, dit-on, faire décorer par le manufacture de Sèvres Fantaisie de Marly.

—Victor Hugo a dit un bien joli mot :

Comme on lui expliquait certains détails de la fête qui lui a été offerte, de que l'un de ces témoignages lui disait avec chaleur :

—Ici nous aurons des larmes, là des fleurs, plus loin des couronnes d'immortelles.....

—Un instant, lui aurait dit Victor Hugo, ce scorriant, n'allez pas si vite : Pas d'immortelles.....

Vous aurez l'air de faire la répétition générale de mon enterrement.

Le département de la Seine-Maritime.

Ainsi qu'on le sait déjà, MM. Piquet, Félix Faure, adjoints au maire ; Brindeaux, membre du conseil municipal ; Mallet, président de la chambre de commerce du Havre, et M. Poulevey, député de la même ville, ont été hotendus hier par la 26e commission d'initiative de la Chambre au sujet de la proposition de M. Poulevey, tendant à la création d'un nouveau département dit de la Seine-Maritime, dont le Havre deviendrait le chef-lieu.

M. Mallet a mis sous les yeux de la commission des chiffres établissant l'importance du commerce du Havre. Le port est classé immédiatement après celui de Marseille. Son mouvement annuel est de 4 500,000 tonnes, représentant une valeur de près de 2 milliards de francs. M. Mallet a insisté sur la situation difficile faite au Havre par la rivalité constante des représentants de Rouen.

M. Félix Faure a complété les observations de M. Mallet. Il s'est attaché à démontrer combien les ports maritimes étaient indispensables à la prospérité d'un pays. M. Faure a rappelé que le Havre occupait il y a dix ans une situation commerciale plus importante que celle des ports d'Anvers et d'Hambourg ; aujourd'hui ces deux ports ont progressé grâce à l'autonomie administrative dont le jouissent, tandis que le Havre, en butte à des oppositions systématiques, a vu décroître sa prospérité. M. Faure a enfin démontré que la création du département de la Seine-Maritime permettrait au Havre de concurrencer à la fois Rouen et Honfleur, qui se partagent le transit vers l'Europe centrale, tandis que la situation actuelle se perpétuant aboutira fatalement à faire passer ce trafic sur la rive droite du Rhin.

La commission n'a pas encore conclu, elle veut entendre maintenant les députés de Rouen qui, eux, sont absolument opposés à cette séparation. On s'est qu'après ce débat contradictoire elle se prononcera sur la prise en considération de la proposition.

—Une élection pour le conseil général a eu lieu hier dans le département des Côtes-du-Nord, pour le canton de Chatelaudren. Cette élection était provoquée par l'annulation de l'élection de M. Lecoq, candidat monarchiste, qui avait été proclamé à tort le 1er août 1880, le recensement des voix étant irrégulier.

Hier, M. Leblanc, candidat républicain, a été élu, en remplacement de M. Lecoq.

M. Lecoq était conseiller sortant le 1er août 1880; c'est donc un siége gagné par les républicains.

—*L'Union républicaine* de Libourne rapporte que les républicains de la commune des Billaux [Gironde], viennent de planter un arbre de la Liberté sur la place de l'Eglise. Le curé de la paroisse a voulu lui donner la bénédiction, en dépendant aux paroles de remerciement que lui adressait le maire de la commune, il a déclaré qu'il était partisan de la grande devise républicaine : "Liberté, égalité, fraternité", et qu'il ne consentirait jamais de la prêcher.

La *Gironde* de Bordeaux annonce que le conseil municipal de Rauzan, éminemment bonapartiste, a planté un arbre de la Liberté et acheté un buste de la République pour la salle des séances à la mairie.

Pareil fait s'est produit à Ballefonds. Le maire, connu jadis pour bonapartiste, se déclare aujourd'hui républicain.

—C'est incroyable; on ne trouve jamais de place aux *Cloches de Corneville*.

—C'est tout simple, au contraire ; puisqu'on y voit tous les soirs, le *Mascaret* !

Un conseil par jour.—On peut donner aux rideaux de mousseline la nuance bleue que l'on veut, depuis la teinte la plus pâle jusqu'à l'or le plus vif, en mettant un peu de safran dans l'eau qui sert de dernière lessive à ces rideaux.

—A la chambrée :

—Sergent, sans vous commander, pourriez vous nous dire ce que c'est que les échelles du Levant ?

—Que c'est, vraiment, très simple, faisiliers ! les échelles du Levant, c'est des échelles que l'on monte dessus en descendant de son lit !....

—Le *Charivari*, trouve que le dénouement de *Lucrèce Borgia* a vieilli, et propose de le rajeunir par cette apostrophe de Lucrèce apparaissant aux soupeurs de Ferrare.

—Messeigneurs !..... ce jambon aux épinards était américain. Vous êtes tous trichinés !....

500 caisses de champagnes, en tous genres, arrivées cette semaine, grande mise en vente à l'ETOILE ROUGE.

On est toujours bien chaussé à l'ETOILE ROUGE.

Ne manquez pas de voir les prix de l'ETOILE ROUGE.

100 douzaines bottes FAUCHÉ à l'ETOILE ROUGE.

Un grand lot de chaussures en couleur, pour bébés, à 50c. à l'ETOILE ROUGE.

LE DIMANCHE on pourra se chausser jusqu'à une heure, à l'ETOILE ROUGE.

FAUCHÉ : botte remplaçant avantageusement le cuir fait sur mesure ; toutes les dames trouveront avantage à porter cette chaussure. En vente à l'ETOILE ROUGE.

Ne pas oublier qu'à l'ETOILE ROUGE on peut se chausser à tous prix.

Bottes en peau pour dames à $1.25, 1.50, 2.00 et 2.25, à l'ETOILE ROUGE.

Chaussures pour messieurs, à l'ETOILE ROUGE.

Tout le monde y va :—I'E. R.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. Ne méconnaissons pas, pour cela, le mérite de Mathushek (nous compte aussi de fabriquer d'excellents), qui avaient été expédiés, cet été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Dieterich, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (tirez frame, maple bushing) répond de toutes les exigences du climat de toute contrée. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, car ceux-ci vendront sûrement.

Décédé hier soir, à onze heures moins un quart, VICTOR OLIVIER, Jr., âgé de 45 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que des familles Olivier et de son beau-père B. W. Hébrard, sont priés d'assister à son enterrement aujourd'hui, de 30 mars, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, ensuite Esplanade et Robertson.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jeffersonn.—Les officiers de membres de cette Société sont requis de se rendre au local habituel, ce Mercredi, 30 mars, à 2 1/2 heures précises, pour assister aux funérail ce de feu Mr. Victor Olivier, Instituteur.

Par ordre de MARTIN DESHAUTEREAUX, natif de Tours, département d'Indre et Loire, France, décédé le 29 courant à 10 1/2 heures du matin, à l'âge de 67 ans. Le corps est exposé à la chambre mortuaire, rue Bourbon, entre Conti et Bienville.

Tous les membres sont priés d'être présents pour répondre à l'appel qui sera fait avant la procession.

Par ordre du Président,

O. M. REDON.

H. Regnoudeau, Secrétaire.

Société d'Union Espagnole de Bienfaisance.—Fallecido ayer, á las 8 1/2 de la mañana, á la edad de 54 años, el señor DON DAMASO LERA, natural de la provincia de Zaragoza, España. Los señores que componen la Sociedad, quedan á bien reunirse en el local de costumbre, hoy 30 de marzo, á las 4 de la tarde para acudir al entierro de dicho señor.

Por orden de TOMAS POZUA,

Presidente.

A. ALVAREZ GALAN, Secretario.

Avis.

AUX personnes qui désirent avoir leur jardin transformé et de style à un autre ou qui veulent reclamer le faire entretenir, n